Les 10 commandements du randonneur

Je respecte le tracé des sentiers pour ne pas détériorer la végétation.





Je ramasse mes déchets pour les apporter à la prochaine poubelle.

J'apprends à connaitre et à respecter la Faune et la Flore.





Je ne fais pas de feu dans la nature.

Je ne dégrade pas les cultures et plantations.





Je tiens mon chien en laisse.

Je me renseigne sur les périodes de chasse.





Je ne consomme pas l'eau des ruisseaux et rivières.

Je respecte la tranquillité des animaux sauvages et des troupeaux rencontrés.





Je prend connaissance des règlements pour l'accès aux réserves naturelles ou parcs nationaux.